



## firm profile

McMillan est un cabinet de droit des affaires moderne et ambitieux qui offre ses services à des sociétés ouvertes, fermées et à des organisations sans but lucratif œuvrant dans des secteurs d'activité clés, au Canada, aux États-Unis et à l'échelle internationale. Grâce à son expertise reconnue et à sa réputation de chef de file dans les plus importants domaines du droit des affaires, McMillan fournit des conseils juridiques axés sur les solutions, à partir de ses bureaux de Vancouver, Calgary, Toronto, Ottawa, Montréal et Hong Kong. Les valeurs du cabinet, le respect, le travail d'équipe, l'engagement, le service à la clientèle et l'excellence professionnelle, sont au cœur de l'engagement de McMillan à l'égard des clients, des collectivités et de la profession juridique. Pour plus de renseignements, visitez notre site Web au [www.mcmillan.ca](http://www.mcmillan.ca).

## contacts

W. Brad Hanna  
416.865.7276

## différents en matière de franchisage et de contrats de distribution

### overview

Les accords de franchisage et de distribution sont une composante importante de notre économie mondiale. Grâce à un solide réseau de franchisage ou autre réseau de distribution, les sociétés peuvent augmenter leurs revenus en allant au-delà de leurs marchés d'origine pour vendre leurs produits, services et expériences client à l'échelle nationale ou internationale. De nombreuses marques mondiales actuelles très connues doivent leur succès aux franchisés et distributeurs principaux qui introduisent sur des marchés internationaux des produits, services et expériences client établis. Les entrepreneurs disposent ainsi d'un modèle utile pour créer des entreprises qui tirent parti du soutien d'intervenants établis et de la notoriété de leurs marques.

Nous savons que les accords de franchisage et de distribution constituent des relations d'affaires d'un type particulier. Nous savons aussi que l'interrelation de centaines de franchisés et de distributeurs suscite inévitablement des différends. En pareil cas, McMillan défend avec diligence les intérêts de ses clients.

Les avocats-plaideurs de notre groupe Franchisage et distribution ont une vaste expérience de la représentation de franchiseurs et de fournisseurs dans tous les types de différends liés au franchisage et à la distribution, qu'il s'agisse de la défense à des réclamations fondées sur le non-respect d'une loi provinciale sur le franchisage, de la correction de documents d'information déficients, de la défense opposée à des injonctions visant la résiliation d'une franchise, l'application de clauses de non-concurrence ou la récupération de stocks et de montants dus à l'encontre de franchisés, actuels ou anciens.

Nous sommes des experts en matière de législation provinciale sur le franchisage, siégeons au comité des affaires législatives et juridiques de la Canadian Franchise Association et publions des articles et faisons régulièrement des présentations en matière de franchisage et de distribution.

Les professionnels de McMillan aident leurs clients à prendre les devants en :

- fournissant des conseils sur l'applicabilité de la législation sur le franchisage à des relations de distribution et de représentation commerciale, et en menant les litiges en la matière;
- fournissant des conseils sur des violations alléguées de la législation sur le franchisage et autre législation particulière



## différends en matière de franchisage et de contrats de distribution

en matière de distribution, et en assurant la défense à opposer à cet égard;

- fournissant des conseils sur la résiliation de contrats de franchisage ou de distribution et en défendant les décisions de résiliation s'y rapportant;
- assurant la défense de clients dans le cadre de recours collectifs;
- plaidant des affaires relatives aux droits de propriété intellectuelle, clauses restrictives et clauses de non-concurrence, et en veillant à leur respect;
- récupérant les stocks et en veillant au respect des obligations de paiement;
- participant à la résolution de différends au moyen d'un mode substitutif de résolution des différends, notamment la médiation et l'arbitrage.